

Pour l'utilisateur

Notice d'utilisation



geoTHERM

VWS 220 - 460/3

BEfr, CHfr, FR

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Tel. +49 21 91 18-0 ■ Fax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	7	Mise hors service.....	15
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	7.1	Mise hors tension de la pompe à chaleur.....	15
1.2	Utilisation conforme.....	3	7.2	Mise hors service définitive du produit.....	15
1.3	Consignes générales de sécurité.....	4	7.3	Recyclage et mise au rebut.....	15
2	Remarques relatives à la documentation.....	7	8	Garantie et service après-vente.....	15
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	7	8.1	Garantie.....	15
2.2	Conservation des documents.....	7	8.2	Service après-vente.....	17
2.3	Validité de la notice.....	7	Annexe.....	18	
3	Description du produit.....	7	A	Réglage automatique du mode chauffage et rafraîchissement.....	18
3.1	Structure du produit.....	7	A.1	Exemple de commutation en fonction de la température extérieure entre le chauffage et le rafraîchissement.....	18
3.2	Fonctionnement.....	8	B	Vue d'ensemble du niveau de commande Utilisateur.....	18
3.3	Éléments de commande.....	9			
3.4	Concept de commande.....	9			
3.5	Numéro de série.....	9			
3.6	Marquage CE.....	9			
3.7	Protection antigel.....	9			
3.8	Réglage automatique du mode chauffage et rafraîchissement.....	10			
4	Fonctionnement.....	10			
4.1	Affichage de base.....	10			
4.2	Menu.....	11			
4.3	Niveaux de commande.....	11			
4.4	Mise en service du produit.....	11			
4.5	Modes de fonctionnement.....	11			
4.6	Fonctions activables manuellement.....	12			
4.7	Suppression des programmes horaires et restauration des réglages d'usine.....	13			
5	Maintenance et entretien.....	13			
5.1	Contrôle et entretien.....	13			
6	Dépannage.....	14			
6.1	Message d'erreur.....	14			
6.2	Affichage du journal des défauts.....	14			
6.3	Mode secours.....	14			

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit est destiné exclusivement à un usage domestique comme générateur de chaleur pour les installations de chauffage central fermées, la production d'eau chaude sanitaire et le rafraîchissement passif externe en option. Toute utilisation de la pompe à chaleur en dehors des conditions de service prévues peut entraîner des arrêts intempestifs sous l'effet des mécanismes internes de régulation et de sécurité.

Le produit est prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation avec une impédance réseau minimale Z_{\min} définie au point de transfert (raccordement principal).

Le mode rafraîchissement avec des radiateurs n'est pas autorisé.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes

1 Sécurité

qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

1.3.2 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'entreposez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans la pièce d'installation du produit.

1.3.3 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.

- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls les professionnels qualifiés autorisés et le service client sont autorisés à intervenir au niveau des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - dans l'environnement immédiat du produit
 - au niveau des conduites d'alimentation en eau glycolée, air et câbles d'alimentation électrique
 - au niveau de la conduite d'évacuation et de la soupape de sécurité du circuit de la source de chaleur
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.4 Risque de blessures par brûlure chimique au contact de l'eau glycolée

L'eau glycolée contient de l'éthylène glycol nocif.

- ▶ Évitez tout contact avec la peau et les yeux.
- ▶ Portez des gants et des lunettes de protection.
- ▶ Évitez de l'inhaler ou de l'avaler.

- ▶ Conformez-vous aux spécifications de la fiche de données de sécurité fournie avec l'eau glycolée.

1.3.5 Prévention des risques de blessures en cas de contact avec le frigorigène (gelures)

Le produit est fourni avec une charge de fluide frigorigène R 410 A. En cas de fuite, le frigorigène peut présenter des risques de gelures.

- ▶ En cas de fuite de fluide frigorigène, ne touchez surtout pas les composants du produit.
- ▶ N'inhalez pas les vapeurs ou les gaz qui émanent du circuit de frigorigène en cas de fuite.
- ▶ Évitez tout contact du frigorigène avec la peau ou les yeux.
- ▶ En cas de contact du frigorigène avec la peau ou les yeux, consultez un médecin.

1.3.6 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.

1 Sécurité

- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.3.7 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.8 Prévention des dommages environnementaux en cas de fuite de frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R 407 C. Le frigorigène ne doit pas polluer l'atmosphère. Le R 407 C est un gaz fluoré à effet de serre visé par le protocole de Kyoto avec un PRP (PRP = potentiel de réchauffement planétaire) de 1653. S'il parvient dans l'atmo-

sphère, il a un effet 1653 fois supérieur à celui du CO₂, qui est un gaz à effet de serre naturel.

Le fluide frigorigène que contient le produit doit être intégralement collecté par aspiration dans un récipient adéquat, puis mis au rebut ou recyclé conformément aux prescriptions en vigueur.

- ▶ Veillez à ce que les travaux de maintenance et les interventions sur le circuit frigorigère soient exclusivement réalisés par des installateurs spécialisés dûment accrédités, qui portent un équipement de protection approprié.
- ▶ Confiez la mise au rebut ou le recyclage du fluide frigorigère qui se trouve dans le produit à un installateur spécialisé accrédité qui doit se conformer aux prescriptions en vigueur.

Remarques relatives à la documentation 2

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

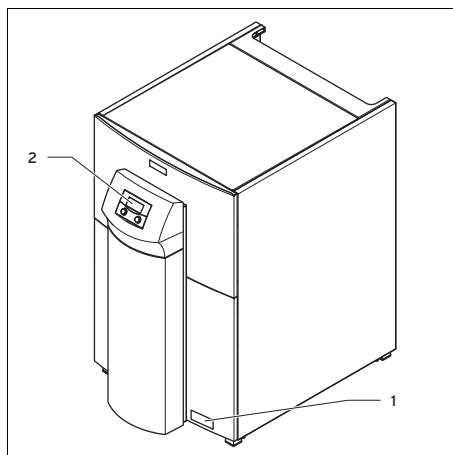
Appareil - référence d'article

Validité: France
OU Suisse
OU Belgique

VWS 220/3	0010018420
VWS 300/3	0010018421
VWS 380/3	0010018422
VWS 460/3	0010018423

3 Description du produit

3.1 Structure du produit



1 Étiquette avec désignation de modèle et numéro de série

2 Éléments de commande

3.1.1 Régulateur de bilan énergétique dépendant de la température extérieure

Le produit est équipé d'un régulateur de bilan énergétique dépendant de la température extérieure qui active les modes de chauffage et d'eau chaude sanitaire en fonction du type de réglage, de manière totalement automatique.

Le régulateur augmente la puissance de chauffage lorsque la température extérieure est basse. Lorsque la température extérieure augmente, le régulateur diminue la puissance de chauffage. La température extérieure est mesurée par le biais d'une sonde séparée située à l'air libre, puis est transmise au régulateur.

Pour une installation sans ballon tampon d'eau de chauffage, le régulateur exécute un réglage de bilan énergétique. Pour une installation avec ballon tampon d'eau de chauffage, le régulateur exécute un ré-

3 Description du produit

glage de température de consigne de départ.

3.1.2 Extensions du produit

Pour l'extension du système, il est possible de raccorder jusqu'à six modules de mélange VR 60 (accessoire) supplémentaires dotés chacun de deux circuits de mitigeur et ce, au moyen d'un circuit d'accumulation.

Les circuits du mitigeur sont réglés par l'installateur spécialisé. Afin de faciliter l'utilisation, il est possible de raccorder des télécommandes VR 90 pour les huit premiers circuits chauffage.

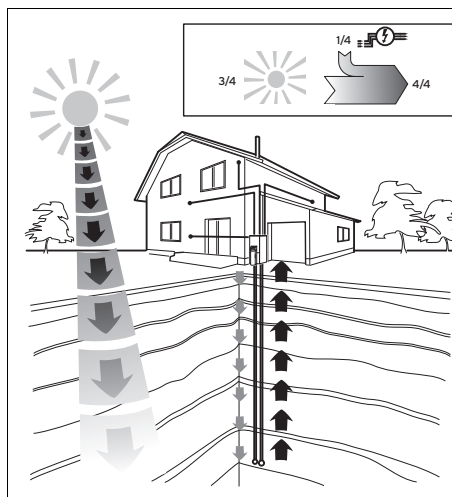
Un chauffage d'appoint peut être raccordé au produit afin d'être utilisé :

- Pour la prise en charge du mode chauffage et du mode eau chaude sanitaire si la source de chaleur ne fournit pas suffisamment de calories.
- Pour le mode secours en cas d'anomalies dues à des défauts entraînant un arrêt permanent du produit.
- Pour le maintien de la fonction de protection de secours contre le gel en présence de ces anomalies.

Le chauffage d'appoint est utile pour le mode chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire. L'installateur spécialisé peut régler le régulateur de sorte à commuter le chauffage d'appoint séparément et de façon automatique dans les cas cités pour le mode chauffage et la production d'eau chaude sanitaire (en appui) ou de le mettre en marche uniquement pour le mode secours et la protection de secours contre le gel.

Le produit peut être équipé en option d'un rafraîchissement passif externe qui garantira un climat agréablement frais dans les pièces d'habitation en mode horaire d'été, en présence de températures extérieures élevées.

3.2 Fonctionnement

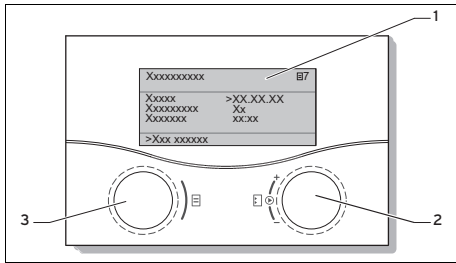




Le produit utilise l'énergie géothermique comme source de chaleur et fonctionne selon le même principe qu'un réfrigérateur. La chaleur est prélevée de l'environnement et transférée d'un milieu à haute température vers un milieu à la température plus basse.

Le produit fonctionne avec des circuits de liquide ou de gaz bien distincts, qui servent à transporter la chaleur de la source vers l'installation de chauffage. Ces circuits utilisent toutefois des milieux différents (eau glycolée, fluide frigorigène et eau de chauffage) et sont donc couplés les uns aux autres par des échangeurs thermiques. Le transfert des calories s'effectue dans ces échangeurs thermiques.





Description du produit 3

3.3 Éléments de commande



- 1 Écran
 2 Configuration du dispositif de réglage 
 3 Menu du dispositif de réglage 

3.4 Concept de commande

Élément de commande	Fonctionnement
	<ul style="list-style-type: none"> Rotation : sélectionner le menu Pression : démarrer la fonction activable manuellement
	<ul style="list-style-type: none"> Rotation : sélectionner le réglage (parcourir les options) et modifier la valeur de réglage Pression : marquer le réglage à modifier et confirmer le réglage sélectionné
 et 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir enfoncé pendant 5 s : effacer les programmes horaires et rétablir les réglages d'usine

Les valeurs réglables sont repérées par le symbole du curseur > et apparaissent sur fond sombre.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation.

3.5 Numéro de série

Le numéro de série et la désignation du type figurent sur l'étiquette se trouvant sur la face avant du produit. La chaîne comprise entre les 7e et 16e caractères du numéro de série correspond à la référence d'article.

3.6 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

3.7 Protection antigel

En fonctionnement normal, le produit garantit une protection contre le gel du système dans tous les modes de fonctionnement pour les fonctions chauffage et production d'eau chaude sanitaire.

Si la température extérieure descend en deçà d'une valeur de 3 °C, la température d'abaissement réglée est automatiquement définie pour chaque circuit chauffage.

Validité: Installations de chauffage avec ballon d'eau chaude sanitaire

Si la température réelle d'un ballon d'eau chaude sanitaire raccordé descend en deçà de 10 °C, le ballon d'eau chaude sanitaire est alors réchauffé à 15 °C.

Validité: Installations de chauffage avec chauffage d'appoint externe

Protection de secours contre le gel

Le chauffage d'appoint externe garantit la protection de secours contre le gel et, le cas échéant, le mode secours en cas de coupure suite à un défaut.

- Si, en cas de panne du produit, il y a un risque de gel, l'installateur spécialisé

4 Fonctionnement

doit intervenir pour valider le chauffage d'appoint externe pour la protection de secours contre le gel.

3.8 Réglage automatique du mode chauffage et rafraîchissement

Validité: Installations de chauffage sans ballon tampon, Installations de chauffage avec rafraîchissement passif externe

Le réglage active le produit de sorte qu'il dépende de la température extérieure pour le chauffage ou le rafraîchissement.

Un exemple est représenté en annexe. (→ page 18)

3.8.1 Chauffage.

Si la température extérieure est inférieure au seuil de coupure réglable de la température extérieure (seuil de coupure TE), le mode chauffage est activé.

3.8.2 Veille

Le produit reste en veille si les conditions de chauffage et de rafraîchissement ne sont pas remplies ou pendant les périodes de transition du chauffage au rafraîchissement et du rafraîchissement au chauffage.

3.8.3 Rafraîchissement

Si la température extérieure actuelle est supérieure au seuil de coupure TE et que la valeur moyenne de la température extérieure est supérieure au seuil de démarrage du rafraîchissement réglé, le produit commute en mode rafraîchissement.

Pour éviter toute commutation directe et non efficace sur le plan énergétique entre le chauffage et le rafraîchissement, la transition s'effectue toujours après une période de veille.

3.8.4 Transition : chauffage → veille → rafraîchissement

La période de veille est d'au moins six heures. Pendant la période de veille, les

conditions pour le chauffage (= température extérieure en permanence en dessous du seuil de coupure TE réglable) ne doivent pas être remplies.

3.8.5 Transition : rafraîchissement → veille → chauffage

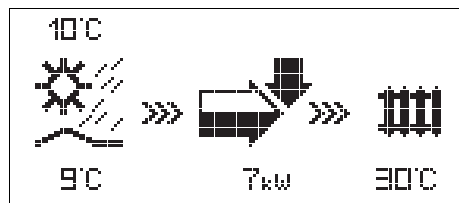
La condition de chauffage doit déjà être remplie de façon continue pendant six heures. Il s'ensuit une période de veille d'au moins six heures. Pendant ce temps, la condition pour le chauffage doit également être remplie de façon continue avant la commutation en mode chauffage.

3.8.6 Transitions : chauffage → veille → chauffage et rafraîchissement → veille → rafraîchissement

Les périodes minimales pour la valeur de la température extérieure par rapport au seuil de coupure TE ne sont pas prises en considération.





4 Fonctionnement

4.1 Affichage de base

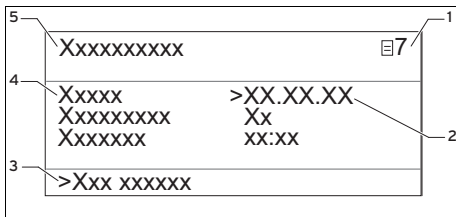


Symbole	Signification
10°C	Température extérieure
9°C	Température d'entrée de la source de chaleur
7kW	Efficacité énergétique du produit (indicateur avec degré de noircissement) Puissance de la source de chaleur

Fonctionnement 4

Symbole	Signification
↓	Option : chauffage d'appoint électrique externe (clignote = en marche) clignote = en marche
	Compresseur clignote à gauche et à droite = en marche clignote à droite = arrêt
	Mode chauffage actif Température de départ de chauffage
	Mode eau chaude sanitaire activée Température du ballon d'eau chaude sanitaire
	Option : rafraîchissement passif externe Mode rafraîchissement actif

4.2 Menu



- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Numéro du menu | 3 | Information sur l'entrée actuellement marquée |
| 2 | Valeur modifiable (sélection marquée par le curseur) | 4 | Option |
| | | 5 | Dénomination du menu |

4.3 Niveaux de commande

L'appareil présente deux niveaux de commande.

Le niveau de commande de l'utilisateur regroupe des informations et offre des possibilités de réglage qui ne nécessitent pas de connaissances préalables particulières.

Vue d'ensemble du niveau de commande Utilisateur (→ page 18)

Le niveau de commande de l'installateur spécialisé est protégé par un code d'accès.


4.4 Mise en service du produit

- ▶ Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

4.5 Modes de fonctionnement

Vous pouvez désactiver le réglage automatique pour chaque fonction opératoire durablement en modifiant le mode de fonctionnement, ou temporairement en utilisant les fonctions activables manuellement.

4.5.1 Mode chauffage

menu  2 Paramètre chauffage CC2 → mode opération

Le régulateur met les modes de fonctionnement suivants à disposition du mode chauffage pour chaque circuit chauffage.

- **Auto** : après un programme horaire réglable, le fonctionnement du circuit chauffage commute entre les modes de fonctionnement **Chauffag** et **Abaisser**.
- **Eco** : après un programme horaire réglable, le fonctionnement du circuit chauffage commute entre les modes de fonctionnement **Chauffag** et **Off**. Le circuit chauffage s'éteint pendant la phase d'abaissement, dans la mesure où la fonction de protection contre le gel (dépendante de la température extérieure) n'est pas activée.
- **Chauffag**: le circuit chauffage est réglé sur la température ambiante de consigne indépendamment du programme horaire réglé.
- **Abaisser**: le circuit chauffage est réglé sur la température d'abaissement indépendamment du programme horaire réglé.
- **Off**: le Circuit de chauffage est off si la fonction de protection contre le gel

4 Fonctionnement

(dépendante de la Temp. extérieure TE) est désactivée.

4.5.2 Mode d'eau chaude sanitaire menu **4 Paramètre eau chaude sanitaire** → **mode opération**

Le régulateur met les modes de fonctionnement suivants à disposition pour le mode eau chaude sanitaire du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé et du circuit de circulation en option.

- **Auto** : Eau Chaude Sani..C.S et la pompe de circulation sont actives après des Programme horair réglés séparément.
- **Enclenché**: réchauffage permanent de l'eau chaude sanitaire. La pompe de circulation fonctionne en permanence.
- **Off**: pas de Eau Chaude Sani..C.S. La fonction de protection contre le gel est active.

4.5.3 Refroidissement

Validité: Installations de chauffage avec rafraîchissement passif externe

menu **3 Paramètre rafraîchissement CC2** → **mode opération**

Le régulateur met les modes de fonctionnement suivants à disposition du mode rafraîchissement pour chaque circuit chauffage.

- **Auto** : après un programme horaire réglable, le fonctionnement du circuit chauffage commute entre les modes de fonctionnement **Cooling** et **Off**.
- **Cooling**: le circuit chauffage est réglé sur la température de départ mode rafraîchissement indépendamment du programme horaire réglé (réglage à effectuer par l'installateur spécialisé).
- **Off** : le circuit chauffage est éteint.

En mode rafraîchissement, les vannes thermostatiques doivent être ouvertes afin de pouvoir garantir une circulation sans

failles de l'eau de chauffage refroidie dans le circuit du sol chauffant.

4.6 Fonctions activables manuellement

Les fonctions activables manuellement servent à accorder la priorité à des fonctions particulières du produit pour une période définie.

Fonction économie d'énergie

La fonction économie d'énergie vous permet de réduire la température de départ du mode chauffage pour une période à définir.

- ▶ Appuyez 1 fois sur **⏏**.
- ▶ Indiquez l'heure de fin de la fonction économie d'énergie au format hh:mm (heure:minute).
 - ◀ La fonction économie d'énergie est activée.

Conditions: Circuits de chauffage et d'eau chaude avec modes de fonctionnement **Auto** ou **Eco**

Fonction Fête

La fonction Arrêt occasionnel vous permet de conserver la puissance de chauffage et le réchauffement de l'eau chaude sanitaire au-delà de l'heure de début de la phase d'abaissement suivante, et jusqu'au début de la période de chauffage suivante.

- ▶ Appuyez 2 fois sur **⏏**.
 - ◀ La fonction Arrêt occasionnel est activée.

Charge du ballon unique


Cette fonction vous permet de charger (réchauffer) le ballon d'eau chaude sanitaire une fois indépendamment du programme horaire en cours.

- ▶ Appuyez 3 fois sur **⏏**.
 - ◀ La charge du ballon est activée.

Conditions: Le rafraîchissement passif externe est activé



Fonction de refroidissement manuelle

Cette fonction vous permet d'activer manuellement et de façon durable la fonction de refroidissement permanent pour une période sélectionnable.

- ▶ Appuyez 4 fois sur .
- ▶ Sélectionnez une période (comprise entre 1 et 99 jours) pour activer la fonction de refroidissement pour cette période.
 - ◁ La fonction de refroidissement manuelle est activée.
 - ◁ Le symbole du cristal de glace apparaît dans l'affichage de base. La fonction de chauffage et la fonction de refroidissement automatique sont désactivées. La fonction eau chaude sanitaire reste active.
- ▶ Sélectionnez **Off**, pour désactiver la fonction de refroidissement active.

4.7 Suppression des programmes horaires et restauration des réglages d'usine

Vous pouvez définir si la restauration des réglages d'usine ne porte que sur les programmes horaires ou sur toutes les valeurs. Si vous restaurez toutes les valeurs aux réglages d'usine, il faut en informer l'installateur spécialisé afin qu'il procède à nouveau aux réglages de base.

- ▶ Maintenez  et  enfoncés simultanément pendant 5 secondes.
- ▶ Réglez l'option sur **Oui**.
 - **Interrompre** : les valeurs réglées sont conservées.
 - **Programme horaire** : toutes les plages horaires sont supprimées.
 - **Tout** : toutes les valeurs réglées sont restaurées aux réglages d'usine.

5 Maintenance et entretien

5.1 Contrôle et entretien

5.1.1 Respect des exigences vis-à-vis du lieu d'installation

1. L'emplacement d'installation doit toujours être propre et protégé en permanence contre le gel.
2. N'apportez aucune modification architecturale ultérieure, susceptible de réduire le volume de la pièce ou de modifier la température de l'emplacement d'installation.

5.1.2 Entretien du produit



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

5.1.3 Contrôle de la pression de l'installation

- ▶ Contrôlez la pression de remplissage de l'installation de chauffage tous les jours pendant une semaine après la mise en service initiale ou les interventions de maintenance, puis deux fois par an.
 - Pression de remplissage:
≥ 0,07 MPa (≥ 0,70 bar)
- Pression de remplissage trop faible
 - ▶ Contactez votre installateur spécialisé pour qu'il fasse un appoint d'eau de chauffage afin d'augmenter la pression.

6 Dépannage

5.1.4 Contrôle de la pression de remplissage du circuit d'eau glycolée

- ▶ Contrôlez régulièrement la pression de remplissage du circuit d'eau glycolée. Utilisez l'écran du produit pour connaître la pression de remplissage du circuit glycolé.
 - Plage de pression de service de l'eau glycolée: 0,10 ... 0,20 MPa (1,00 ... 2,00 bar)

Si la pression de remplissage descend en deçà de la pression minimale, le produit s'éteint automatiquement et un message de défaut s'affiche.

- ▶ Contactez votre installateur spécialisé pour qu'il fasse un appoint d'eau glycolée.
 - Pression minimale de l'eau glycolée: $\geq 0,02$ MPa ($\geq 0,20$ bar)

6 Dépannage

6.1 Message d'erreur

Lorsqu'un défaut se produit dans le produit, l'écran affiche un code défaut au lieu de l'affichage de base.

Exemple **F.36: Pression saumure trop basse.**

Si le défaut dure au moins 3 minutes, le message de défaut est enregistré dans la mémoire de défaut.

- ▶ Si le produit affiche un message de défaut, adressez-vous à un installateur spécialisé.

6.2 Affichage du journal des défauts

1. Tournez \leftarrow une fois à gauche.
2. Tournez \leftarrow pour afficher d'autres messages de défauts.

6.3 Mode secours

Validité: Installations de chauffage avec chauffage d'appoint externe

Conditions: L'installateur spécialisé a validé le chauffage d'appoint pour le mode secours.

Des défauts peuvent apparaître et entraîner une interruption du produit. Jusqu'à l'élimination de l'origine du défaut, le produit peut continuer de fonctionner en mode secours via un chauffage d'appoint électrique externe ou un générateur de chaleur externe.

En cas de coupure prolongée, l'écran affiche le message de défaut **Lock-out** et propose les options suivantes :

- **Remise à zéro (OUI/NON)**
OUI annule le message de défaut et active le mode compresseur. Auparavant, le message de défaut doit être éliminé par un installateur spécialisé.
- **Forcer ECS (OUI/NON)**
OUI démarre le mode secours pour la production d'eau chaude sanitaire.
- **Forcer Chauffage (OUI/NON)**
OUI démarre le mode secours pour le mode chauffage.
- ▶ Le cas échéant, activez le mode secours pour l'eau chaude sanitaire et/ou le mode chauffage.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors tension de la pompe à chaleur

7.1.1 Arrêt provisoire des fonctions du produit

- ▶ Réglez le mode de fonctionnement **Off** pour le mode chauffage, le mode de rafraîchissement et la production d'eau chaude sanitaire.

7.1.2 Mise hors service provisoire du produit

- ▶ Mettez le produit hors tension par le biais du séparateur installé sur place (par ex. fusibles ou interrupteur).



Remarque

Lors du redémarrage suite à une panne de courant ou une mise hors tension, la date et l'heure actuelles sont réglées automatiquement par le récepteur DCF. En l'absence de réception DCF, vous devez procéder vous-même à un nouveau réglage de ces valeurs.

7.2 Mise hors service définitive du produit

1. Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.
2. Confiez la mise au rebut du produit à un installateur spécialisé.

7.3 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ En l'occurrence, le produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.

- ▶ Déposez-le plutôt dans un point de collecte pour appareils électriques et électroniques usagés.



Si le produit comporte des piles qui portent ce symbole, cela signifie qu'elles sont susceptibles de contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ En l'occurrence, vous devez déposer les piles dans un point de collecte prévu à cet effet.

7.3.1 Mise au rebut de l'eau glycolée

Le produit est rempli d'eau glycolée : éthylène glycol ou éthanol. Ces substances sont nocives.

- ▶ Confiez systématiquement la mise au rebut de l'eau glycolée à un installateur spécialisé agréé.

7.3.2 Mise au rebut du frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R 407 C.

- ▶ Confiez systématiquement la mise au rebut du frigorigène à un installateur agréé.

8 Garantie et service après-vente

8.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter

8 Garantie et service après-vente

les normes et réglementations en vigueur pour son installation.

2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre

société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)

Garantie et service après-vente 8

- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.

8.2 Service après-vente

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos

Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 2 334 93 52

Validité: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Schweiz, Svizzera, Suisse

Service après-vente tél.: 026 409 72-17

Service après-vente fax: 026 409 72-19

Validité: France

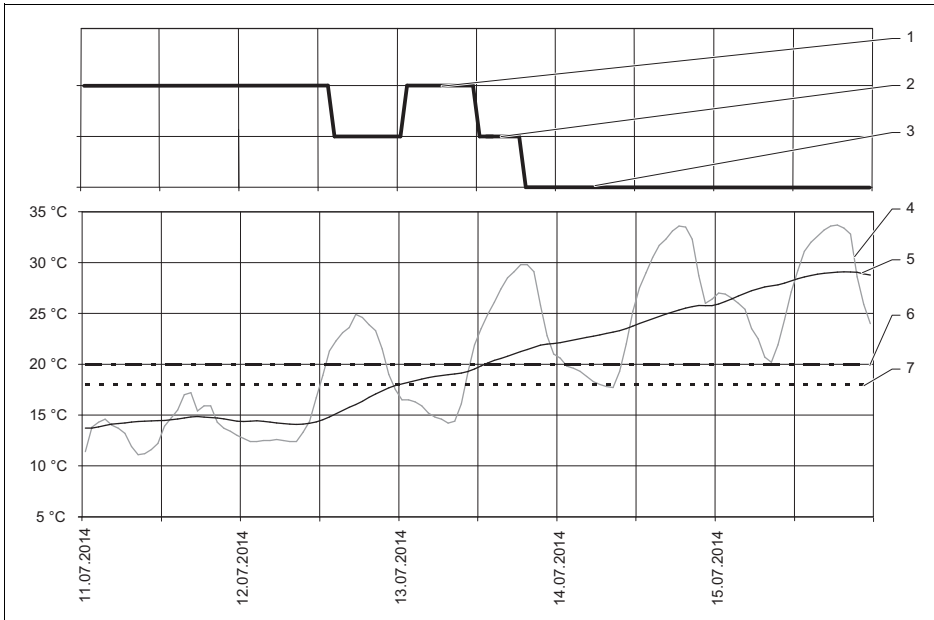
Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

Annexe


A Réglage automatique du mode chauffage et rafraîchissement

A.1 Exemple de commutation en fonction de la température extérieure entre le chauffage et le rafraîchissement



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Mode de fonctionnement Chauffag | 6 | Seuil de démarrage du rafraîchissement |
| 2 | mode opération Veille | | |
| 3 | mode opération Cooling | 7 | Seuil de coupure réglable de la température extérieure |
| 4 | Temp. extérieure TE | | |
| 5 | Valeur moyenne 24 h | | |

B Vue d'ensemble du niveau de commande Utilisateur

Niveau de réglage	Option de menu	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglages d'usine
		min.	max.			
		Valeur actuelle		kWh	Affichage du rendement énergétique pour 12 mois de l'année actuelle Somme totale du rendement environnemental depuis la mise en fonctionnement	



Niveau de réglage	Option de menu	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglages d'usine
		min.	max.			
1	T départ C.C.	Valeur actuelle		°C	Température de départ actuelle du circuit chauffage	
	Pression Circ.Chau	Valeur actuelle		bar	Pression de remplissage de l'installation de chauffage	
	Pression saumure	Valeur actuelle		bar	Pression de remplissage du circuit glycolé	
	Messages état de fonctionnement	Valeur actuelle			par ex. chauffage compr. seulement En présence d'états de fonctionnement critiques (apparition limitée dans le temps), un message d'avertissement apparaît dans les deux dernières lignes	
2 <HK2> Paramètres en mode chaud	Mode de fonctionnement	Valeur actuelle			Auto ; Eco ; Chauffage ; Abaisser ; Off	Auto
	val.consigne de jour	5	30	°C	1 Température à laquelle le chauffage doit être réglée dans le mode de fonctionnement Chauffer ou pendant la plage horaire. Réglable séparément pour chaque circuit chauffage	20
	Abaissement temp.	5	30	°C	1 Température à laquelle le chauffage est réglé dans le mode opération Abaisser et dans la phase d'abaissement Réglable séparément pour chaque circuit chauffage	15

Annexe

Niveau de réglage	Option de menu	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglages d'usine
		min.	max.			
3 <HK2> Paramètres en mode froid Remarque Uniquement si un rafraîchissement passif externe est installé	Mode de fonctionnement	Valeur actuelle			Auto ; Cooling; OFF	Auto
	Limite décl. TE	Valeur actuelle		°C	1 Limite de température (température extérieure) pour l'arrêt du mode chauffage (fonction heure d'été) Réglable séparément pour chaque circuit chauffage	20
	T°dem.MF.moy.24h	Valeur actuelle		°C	1 Valeur moyenne de la température extérieure à partir de laquelle le rafraîchissement est activé Réglable séparément pour chaque circuit chauffage	23
	T°ext.moy.act.24h	Valeur actuelle		°C	Valeur moyenne de la température extérieure	
	Demande chauffage / Veille / Demande refroidissement	Valeur actuelle			Information relative à l'état Demande chauffage Veille : les conditions requises pour le Chauffage et pour le Inst refroidissement ne sont pas remplies ou la période de transition entre le Chauffage et le Cooling est en cours Demande refroidissement	
4 Eau Chaude Sani. Paramètres	Mode de fonctionnement	Valeur actuelle			Auto ; Enclenché; OFF	Auto
	Ballon ECS arête à	53	75	°C	1 Apparaît seulement si le chauffage d'appoint électrique externe est activé	60

Niveau de réglage	Option de menu	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglages d'usine
		min.	max.			
4 Eau Chaude Sani. Paramètres	Ballon ECS charge à	30	48	°C	1	44
	Temp. ballon réelle	Valeur actuelle		°C	Sélectionner une température d'eau chaude sanitaire minimale faible dans la mesure du possible pour que le nombre de démarrages du produit soit aussi faible que possible	
5 <HK2> Prog. horaire chauffage	Jour/semaine/Bloc	Valeur actuelle			Jour de la semaine/bloc de jours (par ex. Lu - Ve) Jusqu'à trois périodes par jour/bloc. Le réglage concerne la courbe de chauffage réglée et la température ambiante de consigne réglée Réglable séparément pour chaque circuit chauffage	
	Heure de début/Fin Heure	Valeur actuelle			10 min Heures / minutes	
5 <HK2> Prog. horaire cooling Remarque Uniquement si un rafraîchissement passif externe est installé	Jour/semaine/Bloc	Valeur actuelle			Jour de la semaine/bloc de jours (par ex. Lu - Ve) Jusqu'à trois périodes par jour/bloc.	
	Heure de début/Fin Heure	Valeur actuelle			10 min Heures / minutes	
5 Eau Chaude Sani. Programme horair	Jour/semaine/Bloc	Valeur actuelle			Jour de la semaine/bloc de jours (par ex. Lu - Ve) Jusqu'à trois périodes par jour/bloc.	Lu - Ve 6:00 - 22:00 Sa. 7:30 - 23:30 Di. 7:30 - 22:00
	Heure de début/Fin Heure	Valeur actuelle			10 min Heures / minutes	

Annexe

Niveau de réglage	Option de menu	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglages d'usine
		min.	max.			
5 Pompe circulation Programme horair	Jour/semaine/Bloc	Valeur actuelle			Jour de la semaine/bloc de jours (par ex. Lu - Ve) Jusqu'à trois périodes par jour/bloc.	Lu - Ve 6:00 - 22:00 Sa. 7:30 - 23:30 Di. 7:30 - 22:00
	Heure de début/Fin Heure	Valeur actuelle			10 min Heures / minutes	
6 Programme vacances Pour système complet	Périodes	Valeur actuelle			Début jour, mois, année Fin jour, mois, année Jusqu'à deux périodes. Activation possible du programme Vacances dans les mode opération Auto et Eco seulement Eau Chaude Sani..C.S et la Pompe circulation passent automatiquement en mode opération Off pendant le programme Vacances	Période 1 01.01.2014 - 01.01.2014 Période 2 01.01.2014 - 01.01.2014
	Température de consigne	5	30	°C	1	15 °C
7 Valeurs principales	Date Jour/semaine Heure	Valeur actuelle			Jour, mois, année Heure, minutes	
9 Paramètres codifié	Numéro du Code	Valeur actuelle			4 chiffres Lecture des paramètres du Accès technicien possible sans qu'il soit nécessaire d'entrer un code : Appuyer sur  et tourner 	

0020202610_00 ■ 17.07.2015

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos
Tel. 2 334 93 00 ■ Fax 2 334 93 19
Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52
Klantendienst 2 334 93 52
info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 409 72-10 ■ Fax 026 409 72-14
Service après-vente tél. 026 409 72-17 ■ Service après-vente fax 026 409 72-19
romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso
F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32
Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR
TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)
www.vaillant.fr

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.